

NUIT L'activité sur les terrasses de certains bars met en colère les associations de riverains

A cor et à cri contre le bruit

Romain Lescurieux

Paris, sa nuit, son bruit, ils n'en peuvent plus. Une trentaine d'associations de riverains, regroupées au sein du réseau Vivre Paris, se sont réunies mardi pour dire stop aux nuisances nocturnes. Cette réunion publique avait pour objectif de « sensibiliser et de faire pression sur la mairie et la préfecture de police », affirme Gilles Pourbaix, porte-parole du réseau. Pour lui, la situation « se dégrade », de la Butte-aux-Cailles (13^e) au Marais (3^e et 4^e), en passant par le canal Saint-Martin (10^e et 11^e), la rue Jean-Pierre-Timbaud (11^e), Belleville (20^e) et Ménilmontant (20^e).

Des mesures étendues

« Nous demandons seulement l'application de la loi : fermeture des bars à 2 h du matin, pas de consommation d'alcool sur la voie publique, que la police se déplace quand il y a tapage noc-

turne et fermeture administrative de dix jours, pour les établissements qui ne respectent pas les règles », détaille le porte-parole. Mais le mouvement n'est pas au goût de tout le monde. « Ce qu'ils appellent bruit, nous appelons ça musique. Ce qu'ils appellent brouhaha, pour nous ce sont des rires et de la bonne humeur », raille Clément Léon R. Ce « maire de la nuit », élu fin 2013, s'oppose à ces « fondamentalistes dont la seule proposition est de fermer les bars ». Pour lui, « les établissements gèrent de mieux en mieux. Et les clients aussi sont plus respectueux. » Frédéric Hocquard, conseiller de Paris, délégué à la nuit confirme : « Les bars ont fait de gros efforts, en matière de prévention et d'isolation, explique-t-il. Notre dispositif renforcé en présence policière au canal Saint-Martin l'été dernier pourrait s'étendre à la rue Jean-Pierre-Timbaud. Car il faut préserver un équilibre. » Droit de dormir et droit de sortir. ■



DMB-RCK / Sipa

Dans le quartier du Marais (3^e et 4^e), la situation se serait dégradée.